

# Viryl

Viryl est utilisé contre les rats noirs, rats bruns et souris domestique à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, à l'abri de l'humidité. Ce mélange de céréales très appétant est particulièrement apprécié par les rats noirs, mais offre également d'excellents résultats dans la lutte des souris et rats bruns.

## Recommandations d'usage et de dosage

Diagnostiquer l'infestation en termes d'importance et d'expansion.

Identifier les endroits qui devraient idéalement être munis d'appât : près des lieux de nidification, le long des pistes, près des sites d'alimentation habituels, mais aussi dans les structures creuses.

Retirer tous les aliments possibles en compétition avec l'appât.

Le produit doit être appliqué dans des stations d'appâts sécurisées.

Inspecter vos stations d'appât tous les 2 à 3 jours pour les souris et tous les 5 à 7 jours pour les rats en début de traitement. Remplacer les appâts consommés ou détériorés.

Puis inspecter au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés. Retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

Éliminer les causes probables de l'infestation. Prenez les mesures d'hygiène nécessaires, éliminer l'accès aux aliments et assurez une herméticité adéquate afin d'éviter une nouvelle infestation.

L'utilisateur P+ peut appliquer l'appât directement dans les terriers dans les zones ouvertes extérieures et décharges. Couvrir les galeries et s'assurer que la zone de traitement ne soit accessible aux animaux domestiques et enfants.

## Dosage

Souris (*Mus musculus*), usage intérieur et extérieur autour des bâtiments : 20 à 30g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 2 mètres.

Rats bruns (*Rattus norvegicus*), usage intérieur et extérieur autour des bâtiments : 50 à 100g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 5 mètres.

Rats noirs (*Rattus rattus*), 100g d'appât par station d'appât. Il est impératif de placer les appâts à proximité des lieux de nidification des rats, avec une répétition régulière des postes d'appâtage tous les 5m.

Nous conseillons de prévoir suffisamment de stations d'appât en fonction de l'infestation, pour favoriser la consommation de l'appât.



**BIOCIDE TP 14,  
RODENTICIDE  
CIRCUIT RESTREINT**

### TYPE DE FORMULATION

Appât prêt à l'emploi - Multicéréales

**N° AUT BELGIQUE  
BE2013-0034**

**N° AUT LUXEMBOURG  
146/13/L-000**

### MATIÈRE ACTIVE

Brodifacoum 0.005%  
Contient du Bitrex

### CLASSIFICATION CHIMIQUE

4-hydroxycoumarin.  
Anticoagulant 2<sup>ème</sup> génération

### MÉCANISME D'ACTION

Anticoagulant, antagoniste de la  
vitamine K

### CIBLE

Souris (*Mus musculus*)  
Rat brun (*Rattus norvegicus*)  
Rat noir (*Rattus rattus*)

### CODES ET EMBALLAGES

RD-BRD-43003 Seaux de 5kg (vrac)  
RD-BRD-43014 Sacs de 10 kg (vrac)  
RD-BRD-46009 Carton 250 x 50g

ARMOSA SA/NV

1, rue des Tuiliers  
B-4480 Hermalle-sous-Huy

T. +32(0)85 519 519 F. +32(0)85 519 510  
M. info-be@armosa.eu W. www.armosa.eu



**ARMOSA**

## CONSIGNES D'UTILISATION :

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégré incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, pistes, sites de nidification, aires de ravitaillement, trous, terriers, etc.) Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts. Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable.

Usage contre rats et souris en extérieur autour des bâtiments, contre rats en zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries : Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition des espèces non cibles.

## MESURES DE GESTION DES RISQUES :

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement. Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible. Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage. Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

**Usage contre rats et souris en intérieur (P et P+) :** Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

**Usage contre rats et souris en extérieur autour des bâtiments (P et P+)**

Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition des espèces non cibles. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

Ne pas placer directement ce produit dans les terriers. Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

**Usage contre rats en zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries (P+)**

Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas placer directement ce produit dans les terriers. Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

## CONDITIONS DE STOCKAGE ET DUREE DE CONSERVATION DU PRODUIT BIOCIDES DANS LES CONDITIONS DE STOCKAGE NORMALES :

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Durée de conservation: 24 mois

Ne pas stocker près d'agents chimique parfumés

## AUTRES INFORMATIONS :

En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.